EMPLOI DU TEMPS CHARGÉ

Les lycéens de Constantine en colère

Le spectre de la protestation plane toujours sur les lycées et présage d'un mouvement plus important encore cette année. Les lycéens de Constantine ont donné le la hier et promettent de ne plus rejoindre les classes si les responsables du secteur de l'éducation ne prenent pas leurs doléances au sérieux.

Un mouvement spontané et pacifique qui fut muselé vers midi par la police, laquelle opéré à coups de matraque et a procédé à l'arrestation de deux lycéens pour faire disperser la foule en marche à travers les artères du centre-ville.

Les élèves de terminale ont, en effet, séché les cours à la faveur d'un mouvement de protestation qui a touché, dès 8 h du matin, plusieurs lycées, du centre-ville notamment.

Si les pensionnaires des lycées Ibn Badis et Ibn Taymia sont restés devant leurs lycées respectifs, ceux venant de Zouaghi et des autres banlieues de la ville ont préféré marcher jusqu'au centre-ville où ils se sont associés à leurs camarades des lycées Youghorta et El Houria.

Ces lycéens ont surtout décrié les emplois du temps, trop chargés à leurs yeux, ne leur permettant pas de suivre les cours.

Pis encore, ajoutera un protestataire, la plupart des lycées ne disposent pas de demi-pensions, ce qui ne facilitent pas l'affaire à ceux qui habitent un peu loin de leurs domiciles.

«Et puis, même en dehors de notre lycée (Lycée de Zouaghi, Ndlr), situé dans un endroit isolé, aucun restautant dans les parages pour nous fournir sandwichs ou autres subsistances», regrettera un autre lycéen.

Photo : Samir Sid

Un mouvement qui a touché plusieurs lycées du centre-ville.

Ils affirmeront, toutes filières confondues, qu'ils sont soumis à un régime quotidien de neuf heures presque sans arrêt, de 8 h du matin jusqu'à 17 h ponctué d'une pause de midi à 13 h. Une durée «insuffisante», selon leurs dires, d'autant que «les surveillants ferment les portes des lycées à 12 h 45, ce qui ne leur permet pas, pour autant, de reprendre leur souffle».

Autre «couac», estiment-ils, les matières fondamentales sont dispensées, pour la plupart des groupes scolaires, dans l'après-midi, à l'heure, expliquent-ils, où leurs niveaux de perception baissent considérablement.

Hier vers midi, les élèves de Youghourta ont regagné leur lycée mais pour donner une autre forme à leur protestation.

Le lycée, qui a été interdit d'accès à toute personne étrangère et aux journalistes, a vu les élèves se regrouper dans la cour et scander des slogans allant dans le sens de leurs revendications.

Ceux venant des banlieues se sont dispersés dans les artères du centre-ville.

Les deux lycéens arrêtés ont été, eux, maintenus au commissariat central.

L. H.

SANTÉ

30 000 à 35 000 nouveaux cas de cancer par an

30 000 à 35 000 nouveaux cas de cancer sont déclarés chaque année en Algérie dont 30 % sont des cancers du sein. Que faut-il faire pour lutter contre cette pathologie ? Un diagnostic précoce permet, selon les spécialistes, une guérison de 98 % des cas. En l'absence d'un plan national de lutte contre le cancer, la patiente ne bénéficie pas d'une prise en charge immédiate.

Salima Akkouche - Alger (L e Soir) - Le diagnostic précoce du cancer du sein et le dépistage permettent une meilleure guérison de cette pathologie, estiment les professionnels de la santé.

Dans le cadre de la célébration du mois mondial de lutte contre le cancer du sein, une journée parlementaire sous le thème «Vers un plan national de lutte contre le cancer», a été organisée hier à l'APN.

Cette initiative de l'association «El Amal» d'aide aux personnes atteintes du cancer, a été l'occasion de sensibiliser contre ce fléau. Intervenant à ce sujet, le professeur Bouzid, chef de service d'oncologie au CPMC de Mustapha-Pacha à Alger, a expliqué que le cancer du sein est une maladie chronique quant c'est déclaré à un stade avancé mais curable quant le diagnostic se fait précocémen. Et de préciser que la prise en charge reste très insuffisante. Ainsi, une fois que la patiente a subi une intervention chirurgicale, cela implique impérativement une chimiothérapie et une radiothérapie. Pour les suivre, les rendez-vous sont étalés sur de longs délais. Ces retards font que le malade aura tout le temps de rechuter ou de mourir. La mise en place d'un plan cancer doit être, selon le professeur une priorité nationale. Par ailleurs, le coup d'envoi d'une campagne de sensibilisation et d'information destinée dans un premier temps aux wilayas de l'intérieur, notamment Djelfa, Laghouat et Ghardaïa, a été donné hier. Selon la présidente de l'association El Amal, M[me] Kettab, cette démarche visera à informer sur la nécessité d'un dépistage individuel.

L'accent a été mis sur la nécessité d'effectuer une autopalpation régulière, une consultation au moins une fois par an et de faire une mammographie à 40 ans que l'on devra refaire tous les trois ans.

S. A.

Photo : DR

Le dépistage individuel, une nécessité.

Le dépistage gratuit à partir de janvier 2010

Pour réduite le taux de cancéreux, notamment celui du cancer du sein, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh, a indiqué qu'à partir de janvier 2010 le dépistage sera obligatoire et gratuit pour toutes les femmes de plus de 40 ans affiliées aux caisses de sécurité sociale.

Le ministre a déclaré que la formule du tiers payant sera quant à elle généralisée dans quatre ans. Selon Tayeb Louh, en matière de lutte contre le cancer, les malades ne doivent pas compter sur les cliniques privées. La raison ? Ces dernières ne disposent pas de moyens suffisants pour faire face aux conséquences générées par cette pathologie lourde.

S. A.

RADIOTHÉRAPIE

D'ici juin 2012 l'Algérie sera au niveau

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, qui est intervenu hier en marge de la journée parlementaire sur le cancer du sein, tout en insistant sur l'importance d'un diagnostic et d'une chirurgie précoces, a reconnu que la prise en charge en matière de radiothérapie était catastrophique.

A ce sujet, Barkat a indiqué que l'Algérie rattrapera son retard d'ici à juin 2010. «Attendre une année pour faire sa radiothérapie est un problème qui sera définitivement réglé en 2012», a promis le ministre. Ce dernier a également indiqué que 17 centres régionaux de soins seront mis en service prochainement, qui vont ainsi s'ajouter aux cinq déjà existants. Cependant, le ministre a estimé qu'il ne faut pas seulement construire des structures et les équiper, mais cela nécessite un personnel compétant.

Un problème qu'il faudra régler, précisera Barkat, en formant du personnel, notamment des physiciens et médico-physiciens.

S. A.